pour

48

L'ENSEIGNEMENT, L'EDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE 48

N° 169 NOVEMBRE 2021

ISSN
1287-3659

**Fédération Syndicale Unitaire Lozère**

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 15 90 - *Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : http://fsu48.fsu.fr/*

Dispensé de timbrage
MENDE CT

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 10/11/21

# Débattre, partager, réunir et agir pour construire du commun : la FSU48 dans l'action et en congrès

*Dans un contexte particulièrement lourd, où la suspicion à l'encontre des agents publics, le manque de soutien des hiérarchies et les tentatives de divisions deviennent malheureusement le quotidien d'une période préélectorale de plus en plus nauséabonde,* ***la FSU48 poursuit son travail de défense au quotidien de tous les personnels.*** *Agir au plus près des agents, décider avec eux des constructions de mobilisations nécessaires et utiles pour organiser des rapports de force favorables pour faire avancer les revendications et gagner pas à pas est le travail militant menée par les militantes et militants des différents syndicats nationaux de la FSU présents en Lozère.*

***La défense des intérêts des personnels passe aussi par l'action****. Contrairement à des gouvernants qui se mettent en chasse de soi-disant « ennemis de l'intérieur » pour masquer les échecs de leur politique et contrairement à d'autres organisations syndicales,* ***la FSU48 appelle régulièrement à l'action*** *pour la défendre les postes et emplois publics, pour améliorer les conditions de travail et d'études, pour revendiquer une hausse généralisée des salaires (action du 23 septembre dans le secteur public puis du 5 octobre en interpro). Contrairement à des Ministres qui considèrent que des personnels AESH peuvent être rémunérés en dessous du seuil de pauvreté, la FSU48 a mobilisé ses personnels durant la journée d'action du 19 octobre pour leur permettre de porter toutes leurs revendications auprès de Mme la Préfète. Elle poursuivra les actions dans les semaines à venir (20 et 25 novembre pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, 2 décembre pour la mobilisation des retraités pour la manifestation parisienne).*

***Travailler à ce qui rassemble et à ce qui fait avancer la société en construisant du commun toujours et partout correspond à l'engagement de la FSU48*** *dans diverses actions sur le département soit seule, soit intersyndicalement, soit dans le cadre du Collectif Monde d'après Lozère. Cette implication se fait toujours avec la ferme conviction que c'est en assurant un bon fonctionnement de tous les services publics que les conditions de la justice sociale et l'égalité réelle des droits de chacun seront la mieux à même d'être assurée. En cette période où vont s'ouvrir des bilans d'un quinquennat particulièrement destructeur en postes d'agents, particulièrement saccageur pour la formation des élèves et des professeurs, la FSU48 portera haut et fort les revendications pour une autre politique éducative, une autre politique pour les services public et pour la construction d'une autre société plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.*

*Autant d'enjeux qui animeront les débats du* ***Congrès départemental de la FSU qui se tiendra à Mende les 9 et 10 décembre 2021.*** *Chaque adhérent(e), pour préparer ce congrès, est d'ores et déjà appelé(e) à voter entre le 4 et le 25 novembre aux élections fédérales internes organisées par chacun des syndicats nationaux présent sur le département de la Lozère.*

*Hervé Fumel*

FSU.

SOMMAIRE

P 2 Engagé.e.s contre les violences faites aux femmes
Manifestation nationale des retraité.e.s
P 3 Congrès départemental
P 4 Vote FSU

**Congrès Départemental FSU 48**

**9 et 10 Décembre**

**Espace Jean Jaurès MENDE**

## Les 20 et 25 novembre 2021

## la FSU toujours engagée contre les violences faites aux femmes

*En France, les violences faites aux femmes ont augmenté de façon significative à l'occasion des confinements successifs. De nouvelles affaires de violences sexuelles éclatent chaque jour, révélant leur caractère massif et systémique : 94 féminicides ont déjà été commis depuis début janvier !*

**Les faits**

⇒ 1 femme sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail
⇒ Seuls 3 cas de violence sur 10 sont rapportés à l'employeur
⇒ Dans 40 % des cas, la résolution s'est faite au détriment de la victime
⇒ Seulement 40 % des agresseurs présumés ont été sanctionné

**L'inaction du gouvernement**

⇒ Le gouvernement refuse de faire évoluer la loi pour y intégrer les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ! La convention n°190 de l'OIT, adoptée par 183 pays grâce à la mobilisation internationale des féministes et des syndicalistes, impose pourtant de mettre en œuvre de mesures de prévention contre les violences et le harcèlement au travail
⇒ La loi dite de Transformation de la Fonction publique (LTFP) conduit à l'affaiblissement des compétences des actuels CHCST, instances de représentation des personnels pourtant indispensables pour traiter efficacement des questions de sécurité et de conditions de travail et donc des VSS (VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES) sur les lieux de travail
⇒ De nombreux employeurs publics, dont l'Éducation nationale, sont à la traîne dans la mise en application des plans d'action égalité professionnelle

**Les revendications de la FSU**

Dans toute la Fonction publique, la FSU revendique le renforcement et le développement de la formation de tous les professionnels et des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage de ces situations, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social et à la consultation des infirmier-es dans les établissements scolaires.
Des procédures rigoureuses et claires doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes.
La FSU exige le déploiement à l'École d'une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves.
Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'École de l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective.

**Pour un plan d'urgence contre toutes les violences faites aux femmes sur l'ensemble du territoire, la FSU appelle à participer aux manifestations au côté de Nous Toutes le 20 novembre prochain et à construire partout des actions intersyndicales dans le cadre du 25 novembre. Elle dépose un préavis de grève à cet effet**

## Jeudi 2 décembre 2021, montrons notre force ! Manifestation nationale des retraitées et retraités Toutes et tous à Paris à 13 h 30

**Pour :**

⇒ **L'augmentation immédiate des pensions** de base et complémentaire et leur indexation sur l'évolution des salaires.
⇒ **La défense de notre système de santé** et de retraite, porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la solidarité intergénérationnelle.
⇒ **La défense et le développement des Services publics** de proximité sous contrôle et maîtrise publique.
⇒ **La défense de nos libertés individuelles et collectives**.

*Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès du 06 79 81 17 74 :*

- *Pour le covoiturage entre la Lozère et Clermont Ferrand : Un départ groupé par le train de 8h32 est organisé avec des retraités de la Haute Loire. Pour le retour, les modalités sont les mêmes.*
- *Un départ de Montpellier en train sera peut-être aussi possible. Si cette solution vous intéresse, faites le moi savoir (numéro ci-dessus)*

U. F.S.U. LOZÈRE

## CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU48

*Il aura lieu* ***le 9 et le 10 décembre 2021***

***À MENDE - Espace Jean Jaures***

***Le prochain numéro du POUR48 vous présentera l'intégralité du programme en détail :***

***horaires précis, rapport d'activité, thèmes des débats, …***

*Mais nous vous rappelons d'ores-et-déjà le cadre general des débats qui est guidé par les textes préparatoires au congrés national qui s'articulent autour de quatre thèmes :*

**Thème 1** **Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social**

**Thème 2** **La Fonction publique pour réaliser le service public, une idée moderne**

**Thème 3** **Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique**

**Thème 4** **POUR une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien**

**Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer vos contributions écrites, à partir des textes préparatoires, avant le lundi 22 novembre à l'adresse suivante: fsu48@fsu.fr**

## Modalités pratiques pour participer

**1. Vous devez faire une demande d'autorisation d'absence (Modèle ci-dessous)**

C'est un droit, que seul votre chef de service peut vous refuser pour nécessité absolue de service. Il n'y a pas de délai d'un mois comme pour les stages syndicaux mais il est d'usage de ne pas attendre le dernier moment pour faire la demande.
Le chef de service, quelque peu pointilleux, peut exiger un document attestant de votre mandat.
Celui-ci pourra alors, lui être fourni par la FSU-48 (Demande à effectuer à fsu48@fsu.fr)

**2. Faire part de votre participation à la FSU48 en indiquant par mail à *fsu48@fsu.fr***

Nom/Prénom/Syndicat
Jour de participation = 9 et/ou 10 décembre
Si vous souhaitez prendre part aux repas qui devraient être pris en commun sur place
Vous pouvez également envoyer ces informations par courrier postal à l'adresse:
FSU Espace J.Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE

Pour info, la FSU pourra prendre en charge les déplacements (pensez au co-voiturage).
Le coût des deux repas sera pris en charge également par la section

*Modèle de demande d'autorisation d'absence*

Nom prénom Date
Etablissement
**Objet:** Demande d'autorisation d'absence

Madame la Rectrice (ou chef de service),

En tant que représentant mandaté de mon syndicat, conformément aux articles 12 et 15 du décret 82-447, je vous demande une autorisation spéciale d'absence pour participer aux travaux du congrès départemental de la FSU qui se tiendra les 9 et 10 décembre 2021 à l'Espace Jean Jaurès à Mende.

Veuillez agréer, Madame la Rectrice (ou chef de service), mes salutations respectueuses.

## Syndiqué.e.s de la FSU : Votez du 04 au 25 novembre 2021 !

***Notre 10e congrès national se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022***. Le moment est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération Tous les adhérents sont appelés à voter sur le rapport d'activité de ces trois dernières années.

Vous avez d'ores et déjà dû recevoir le matériel ou les modalités de vote de votre syndicat.

**La période de vote est fixée du 4 au 25 novembre.**

**Chacun d'entre nous est appelé à participer à ce scrutin afin de donner à la FSU toute sa légitimité.**
**Ce n'est pas une affaire de spécialiste, tous les adhérents doivent prendre leur place dans ce processus.**

**Alors, votez ! participez aux débats ! et venez nombreux et nombreuses au congrès départemental quel que soit votre champ syndical !**

***Chaque adhérent·e est appelé·e à se prononcer sur le rapport d'activité des deux dernières années : aboutissement d'un important travail de synthèse.***

***Cependant deux points n'ont pas fait consensus : vous êtes donc amené·es à vous exprimer sur deux «fenêtres», l'une concernant l'éducation et l'enseignement supérieur, l'autre concernant les droits et libertés. Ces fenêtres sont à retrouver dans le supplément congrès «Pour» n°235 que vous avez reçu et que vous retrouverez ci-dessous. (pages 8 et 11).***

***Vous aurez également à vous prononcer sur l'orientation de la FSU pour les 3 années à venir en choisissant une des 5 orientations proposées par les différentes tendances reconnues à la FSU. Les instances délibératives, qu'elles soient nationales ou départementales, (congrès, conseil fédéral…) sont composées à partir du résultat de ce vote d'orientation.***

***Les expressions et listes des tendances sont également à retrouver dans le supplément congrès "Pour" n°235 et sur notre site***

Syndiqué.e.s de la FSU : Votez du 04 au 25 novembre 2021 ! – fsu48

## Une expression démocratique

## Le vote direct des adhérent·es, est un des «fondamentaux» de la FSU…

***Alors forgez-vous une opinion et votez massivement !***

Bimestriel Directeur de la Publication S BARNINI dépôt légal : 18 janvier 2011 CPPAP 1025 S 07554 imprimé par nos soins Prix 1 €

*Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU Lozère.*
*Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à la FSU 48.*